



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
COMMUNE DE THEROUANNE

MAIRIE
5 place de l'Eglise
62129 THEROUANNE

Tél. 03.21.95.51.87
Fax. 03.21.95.19.81

therouanne.mairie@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du Conseil
Municipal du 03 Juillet 2018**

L'an deux-mille dix-huit, le 03 Juillet à 19h, le Conseil Municipal de Théroouanne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Alain CHEVALIER en suite de convocation en date du 26 Juin. Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de : M. Laurent PETTE absent excusé ayant donné procuration et Mme Céline LEGER

Mme Ginette VARLET est désignée secrétaire de séance. Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal qui n'appelle pas d'observations. Le conseil passe à l'étude des questions mises à l'ordre du jour :

I) Délibérations

1) Création d'un RPC. Adoption des statuts

Le conseil municipal,

Vu l'article L .5212-2- du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité de restructurer totalement l'école actuelle,

Vu la délibération du conseil municipal du 30 juin 2017 approuvant la poursuite de l' étude sur la réalisation d'un RPC avec la commune de St Augustin ainsi que son implantation,

Vu les différentes réunions avec le conseil municipal de St Augustin,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide

↳ de créer, à compter du 1er janvier 2019, un SIVU qui regrouperait les communes de Théroouanne et de St Augustin,

↳ d'adopter les statuts,

↳ d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant dûment désigné à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les actes qui s'y attachent.

2) Election des délégués au SIVU RPC de la Morinie

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection des délégués au sein du Syndicat intercommunal du RPC de la Morinie.

Monsieur le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants (5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents désigne :

↳ M. Alain CHEVALIER, Mme Andrée DEZEQUE, M. Bernard LEGER, M. José GOZET, M. Michel ROPITAL comme délégués titulaires,

↳ Mme Ginette VARLET, M. Jean-Michel DUMONT, M. Nicolas DELCROIX comme délégués suppléants.

3) Schéma de collecte des déchets présenté par la CAPSO

Monsieur le Maire présente le projet de schéma de collecte des déchets de la CAPSO. Chaque commune doit se prononcer sur ses souhaits en terme de service pour les flux de verre et de déchets verts.

Après délibération,

↳ pour les déchets verts : le conseil municipal décide de ne pas instaurer ce service qui n'existait pas auparavant

↳ pour le verre : le conseil municipal décide le maintien de la collecte en porte à porte 1 fois par mois.

4) Renouvellement d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF du Pas-de-Calais

La séance se poursuivant, le Conseil Municipal décide de solliciter de Monsieur le Directeur de la CAF du Pas-de-Calais le renouvellement du contrat Enfance Jeunesse pour la période de janvier 2018 à décembre 2020 ; il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

Vu les effectifs de l'accueil de loisirs du mercredi après-midi, les élus souhaitent qu'une réunion soit organisée début septembre avec les parents dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs afin de décider de son maintien.

5) Tarifs de l'Accueil de Loisirs Communal du mercredi

Vu la délibération 2017/00040 du 31 août 2017 modifiant le fonctionnement de l'accueil de loisirs du mercredi à compter de septembre 2017,

Vu la demande de la CAF du Pas-de-Calais imposant une modulation des tarifs en fonction des ressources des familles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, décide d'adopter les tarifs suivants à compter du 1er septembre 2018 :

- ↪ Quotient familial inférieur à 618 € : 2,80 €
- ↪ Quotient familial entre 619 € et 900 € : 2,90 €
- ↪ Quotient familial supérieur à 900 € : 3,00 €

6) SIDEN-SIAN. Retrait de la Commune de MAING (Nord)

M. le Maire explique que le conseil municipal doit se prononcer sur le retrait du SIDEN-SIAN de la commune de MAING (Nord).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter le retrait de la commune de MAING du SIDEN-SIAN.

7) Recrutement d'un agent contractuel au 01/09/2018

Monsieur VASSEUR Daniel est en retraite depuis le 1er juillet 2018.

Il est proposé de procéder à son remplacement à compter du 01/09/2018 par 1 CDD d'un an dans un premier temps sur la base de 35h. Des contacts ont été pris avec le CDG62 et Pôle emploi.

Les candidatures seront examinées par une commission composée d'élus volontaires et des entretiens seront organisés la 2e quinzaine de juillet.

8) Demande de subvention FDE62

Le conseil municipal autorise M. le Maire a déposer une de mande de subvention auprès de la FDE62 pour les travaux d'extension du réseau d'éclairage public rue d'Enguinegatte.

9) Convention avec l'accueil de loisirs intercommunal

Le Conseil municipal autorise M. le Maire a signer la convention avec le SIVU accueil de loisirs intercommunal de Théroouanne pour l'occupation du centre d'animation sportives du 7 au 29 juillet 2018.

II) Questions et Informations diverses

1) Projet d'implantation du magasin Carrefour et d'une station service

A l'invitation de la municipalité, M. FLAHAUT, propriétaire du fond de commerce et directeur du magasin carrefour contact de Théroouanne est venu présenter son projet d'implantation d'un nouveau magasin Carrefour et d'une station service. En effet, le magasin actuel, pour se développer doit s'agrandir et de par sa situation un agrandissement du bâtiment est impossible.

M. FLAHAUT a adressé un courrier à l'agent enquêteur du PLU lui faisant part de son souhait de réserver un terrain situé chaussée Brunehaut d'une superficie de 6 028 m² afin d'y installer ce complexe commercial. Sa demande a pour l'instant reçu un avis favorable de l'agent enquêteur et de la CAPSO. Cette demande est actuellement soumise à l'étude de la DDTM.

Dès que le feu vert sera donné, M. FLAHAUT avec la participation de Carrefour déposera un dossier technique pour l'implantation :

- d'une station service
- d'un magasin Carrefour contact d'environ 880 m²
- d'un parking 51 places.

Le conseil municipal interroge M. FLAHAUT sur le devenir du magasin actuel qui appartient à Carrefour. M. FLAHAUT répond que Carrefour pense la céder à un bail non alimentaire (promoteur immobilier, division en plusieurs cellules,...)

Le conseil municipal souhaite qu'une activité commerciale soit maintenue et que le local ne devienne pas une friche.

2) Extension du parking Place de l'Eglise

M. le Maire a rencontré les services du département qui demandent d'être associés à la réalisation du projet de parking et d'une liaison douce en mettant à notre disposition gratuitement un cabinet d'études. Un dossier de permis d'aménager sera prochainement déposé auprès des services d'urbanisme de la CAPSO et de la DDTM. Il comprendrait :

- 1 devis pour la réalisation d'un parking 49 places avec revêtement imperméable (enrobé) et la réalisation d'une cuve de décantation (des entreprises seront consultées).
- la proposition d'une compensation de l'ordre de 1,5. Cette compensation consisterait en l'aménagement herbé d'un terrain communal.

3) Sécurité de l'Eglise St Martin

La commission de sécurité nous a demandé de prévoir l'aménagement d'un sas à la porte de l'église de Théroanne. Un devis sera demandé et la réalisation de cet équipement ne sera fait que dès que les finances le permettront.

4) Plan Local d'Urbanisme

Dans sa réunion du 26 juin, le conseil communautaire de la CAPSO a adopté le PLU. Ce dossier doit maintenant être étudié par les services de la DDTM avant son application.

M. le Maire rappelle que le projet de plan est à la disposition pour consultation en Mairie.

5) Courrier adressé aux entreprises de transports concernant la vitesse excessive des poids lourds

Un courrier a été adressé aux entreprises de transports concernant la vitesse excessive des poids lourds. Deux entreprises ont répondu :

- les Transports Loeuillet
- les Etablissements DEROO qui vont rappeler aux conducteurs la limitation de vitesse sur la commune et s'engagent à sanctionner les chauffeurs en infraction dont les plaques seraient relevées.

6) Protection contre les inondations

Un courrier sera adressé au SYMSAGEL GEMAPI pour améliorer la défense de la commune contre les inondations dans le secteur sud de la commune (chaussée Brunehaut, rue d'Aire, Grand'Rue, rue de St Pol) ainsi que la zone près du fossé de la trésorerie (rue du Marais).

7) Travaux prévus par la Fédération de Pêche

La fédération de pêche réalisera 3 frayères dans le marais courant juillet.

Informations et questions diverses :

- Monsieur BRACHET sera le nouveau directeur de l'école Franck DUSAUTOIR à la rentrée de septembre 2018.

Tous les enfants qui ont eu 2 ans avant le 30/06/2018 seront accueillis à la rentrée soit 11 enfants.

- Travaux en cours : le service voirie de la CAPSO travaille actuellement sur les accotements qui vont permettre par la suite les travaux de goudronnage de chemins et de trottoirs par les Etablissements DUCROCQ TP.

Un devis sera demandé pour les trottoirs chaussée Brunehaut qui ont été dégradés par les inondations.

- Le ramassage des ferrailles aura lieu le 1er septembre 2018.

- Mme BEN ALI demande l'autorisation d'enlever la haie le long du chemin qui borde son terrain et d'y installer une clôture à la place. Le conseil municipal donne un avis favorable.

Questions et travaux demandés par des conseillers :

- travaux de signalisation ruelle du pharmacien : pour plus de visibilité, les élus demandent qu'un panneau "sens interdit" soit installé plutôt qu'un sens interdit peint au sol.

- Les élus souhaitent qu'un courrier soit adressé aux nouveaux propriétaires qui aménagent leur entrée de maison afin qu'ils n'empiètent pas sur la chaussée.

- Travaux friche Ledoux : ouverture de la maison des services prévue fin mars 2019.

- rue de St Jean : des élus s'interrogent sur la circulation et notamment la sortie des véhicules après la fin des travaux (à voir avec la CAPSO).

- demande d'une élue : pour plus de visibilité, peut-on élargir le croisement chemin des fouilles/rue de Boulogne ? La question sera posée au Conseil départemental.

La séance est levée à 21h40.